

Suivi des pontes : CMR et marquage des tortues

Motif / type de réunion: Discussion autour des protocoles de suivi des pontes par CMR	Lieu: DEAL Dothémare / DEAL Martinique
Présent(s) / excusés : <ul style="list-style-type: none">• Présents : Eric Delcroix (Titè), Damien Chevalier et Jordan Martin (CNRS), Alexandra Le Moal (AEVA/ Kap Natirel), Fortuné Guiougou (Le Gaïac), Mélina Laurent (DEAL Guadeloupe), Sophie Le Loc'h et Sophie Lefèvre (animation PNA), Emmanuel Sutter (DEAL Martinique)• Excusés : Julie Gresser (DEAL Martinique), Caroline Rinaldi (Evasion Tropicale), Michel Perrot et Natacha Lamy (représentants Sud GT), Caroline Cestor (Kap Natirel), Marie France Bernard (animation PNA)	Date / heure de début / durée: 24/05/2018, 17h / 19h

Liste de diffusion : Participants + RTMG

Ordre du jour

1. Protocoles de suivi des pontes et CMR
2. Méthodes de marquage des tortues marines

Informations échangées

Mélina L. présente le contexte de la réunion : suite à des échanges avec le groupe d'experts scientifiques en début d'année, les protocoles pour les Antilles françaises ont été retravaillés. Les acteurs de terrain du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe n'ayant pas pris part à ces discussions, il s'agissait d'approfondir ces sujets en leur présence, en préparation du cotech la semaine prochaine.

Sophie L. rappelle les propositions de modification des protocoles qui ont été faites : suivre un maximum de plages tout au long de la saison, avec un effort de suivi réparti différemment (sessions de comptages traces ou de suivis de nuit sur 15 jours, à répéter 4 fois sur la saison), et éventuellement du suivi exhaustif avec Capture Marquage Recapture sur un ou 2 sites très fréquentés.

Différents questionnements sont abordés :

- Suivi CMR

La première question est de connaître l'intérêt de ce suivi CMR, étant donné que c'est un protocole très lourd à mettre en place, et donc de savoir quelle est sa plus-value par rapport aux comptages traces dans le contexte guadeloupéen.

Damien C. présente les avantages de cette méthode :

- Complémentarité avec les comptages traces effectués sur l'ensemble des sites, les données des deux types de suivi permettront d'alimenter la modélisation de l'évolution des effectifs ;
- Permet de redéfinir les paramètres saisonniers de ponte de chaque espèce chaque année (intervalle inter ponte, nombre de ponte, succès de ponte) ;
- Ces paramètres serviront à calibrer le modèle d'évolution du nombre de ponte, basé sur les CT sur tout le territoire. Le réajustement annuel permettrait d'apporter de la robustesse au modèle.

La question est posée de savoir dans quelle mesure ces paramètres seront extrapolables à toute la Guadeloupe, et à Saint Martin ?

C'est tout à fait envisageable selon Damien C., avec une variation possible à prendre en compte mais pour une même espèce, sur un territoire avec des conditions relativement proches, les paramètres de ponte devraient pouvoir être généralisés, jusqu'à Saint Martin (où une CMR n'est pas envisageable, faute d'une densité d'individus suffisante). Le suivi exhaustif sur 1 ou 2 plages servirait d'étalon pour le modèle, cela ferait un site témoin.

Ces propos nuancés par Fortuné G., qui doute que les résultats obtenus sur Marie-Galante soient comparables à ceux d'autres plages de Guadeloupe, et notamment en ce qui concerne le succès de ponte, très variable selon les plages.

Il est ensuite abordé les conditions de mise en œuvre d'un suivi CMR, qui, au vu des densités de pontes, ne pourrait se faire que sur Marie-Galante voir éventuellement Petite Terre, pour les vertes.

- Petite Terre : Sur les mois de juillet / août / septembre 2017, 32 femelles de verte contactées, et 6 imbriquées, sur 2 km de plage (sur les 9 km de l'île). La configuration n'est pas idéale pour lancer un suivi CMR.
- Marie Galante : Site de pontes à la fois pour les tortues imbriquées et les vertes, en densités suffisantes (100 individus Ei / saison, pour les vertes entre 25 et 50).

Ces deux sites sont des sites « isolés » du fait de leur insularité, et ces suivis très lourds demanderaient nécessairement un renfort de main d'œuvre conséquent pour pouvoir faire de l'exhaustif, avec un coût important associé pour les billets de bateau, l'hébergement et l'encadrement des équipes de bénévoles.

Ce ne sera pas possible en 2018, et donc à réfléchir pour 2019 ou 2020, si l'utilité de ce type de suivi est validée et que les moyens pour le mettre en œuvre sont mobilisables.

Il est aussi remarqué que deux espèces pourraient être ciblées, mais pas les luths, en trop faible effectif.

Ce dernier point pose question pour le Gaïac : si on fonctionne sur du marquage uniquement dans le cadre bien défini des CMR, les luths ne seront plus marquées en Guadeloupe, ce qui limitera les possibilités d'ajustement des paramètres de ponte (intervalle inter ponte notamment).

Il est fait remarquer que le problème pour cette espèce en Guadeloupe est plus large : vu le peu de fidélité au site de ponte, il est très rare de faire de la recapture d'un individu au cours d'une même saison de ponte. Du coup, même en pratiquant un marquage des individus en ponte, l'information n'est que partielle.

- **Marquage des individus**

Il avait été proposé, dans le cadre de la mise à jour des protocoles, d'arrêter le baguage pour passer à la pose de PIT et ce uniquement dans le cadre des campagnes de CMR. Plusieurs raisons à cela, présentées par Damien C. :

- Diminution de l'impact sur l'animal : le baguage reste une technique invasive pour les tortues, et un dérangement. De plus, la perte relativement fréquente d'une ou des deux bagues posées oblige à remanipuler régulièrement l'animal, de même que la lecture de la bague qui passe souvent par un contact direct (nettoyage de la bague, orientation de la nageoire). Enfin, il y aurait un lien possible (pas de chiffres ou d'étude à l'appui) entre la pose de bague et le risque d'atteinte par la fibropapillomatose. La DEAL Martinique fait valoir que si on considère en

priorité le bien-être animal, et cela doit être le cas, de toute évidence le PIT est préférable au baguage.

La pose de PIT est aussi une méthode invasive, mais la manipulation ne se fait qu'une fois, et la relecture peut se faire sans toucher l'animal. A l'heure actuelle, aucune observation n'a été faite d'une possible corrélation entre la pose de PIT et la fibropapillomatose.

- Efficacité : La pose de bague n'est pas efficace pour suivre les tortues marines, puisqu'il y a un taux de perte très important. A titre d'exemple, Damien C. mentionne le cas de la Guyane, où 16 000 luths ont été bagués dans le passé, et actuellement plus aucune n'a de bague : 100 % de perte observée. Il y a aussi de fréquentes erreurs dans la lecture de bague, ce qui diminue d'autant la pertinence de cette méthode.

Le taux de perte des PIT est beaucoup plus faible, néanmoins il y a possibilité de migration du PIT notamment chez la tortue luth. Pour pallier à ce problème il est important d'avoir des lecteurs suffisamment puissants.

Un des problèmes soulevés par la pose de PIT est une communication impossible avec les régions n'utilisant pas ce système. La question est posée de savoir quelles autres pays / régions utilisent ce système ?

Damien C. précise qu'à l'heure actuelle, les pays de la Caraïbe utilisent uniquement le baguage et ne semblent pas envisager dans un futur proche de changement de méthode. La Guadeloupe et la Martinique seraient donc une exception dans les Antilles avec la pose de PIT.

Fortuné G. insiste sur le fait que cela représenterait un isolement de la Guadeloupe au sein de la Caraïbe, et souligne que la décision d'arrêter le baguage ne doit pas être prise en dehors des instances de gouvernance.

Mélina L. répond que la dérogation pour le baguage est délivrée dans le cadre du PNA, par la DEAL. Les personnes autorisées le sont sous couvert de l'ONF, en tant qu'animateur du PNA, et donc toute intervention doit se faire selon les consignes données par l'ONF. Les interventions sur les espèces protégées doivent toujours être réalisées avec un maximum de précautions et être justifiées. Dans le cas précis du baguage, l'insuffisance des connaissances apportées et l'existence d'une alternative (PIT) ne permettent pas de justifier sa poursuite.

La question d'utiliser la photo identification est aussi abordée, l'association Evasion Tropicale ayant fait part de leur utilisation de cette méthode pour les tortues en ponte. Les personnes présentes n'ont pas connaissance d'autres utilisations de cette méthode pour les tortues en ponte, étant donné la difficulté d'obtenir de bonnes photos de nuit sans flash, et du fait que l'intégralité du motif des écailles de la tête ne soit pas forcément accessible lors de la ponte (mauvaise position de la tête, présence de sable, de branchages, etc). Un retour d'expérience plus détaillé serait apprécié, Evasion Tropicale sera sollicité en ce sens.

- **Questions diverses**

Continuité des suivis nocturnes :

Alexandra LM se fait le relais de nombreux bénévoles sur le terrain, qui s'inquiètent d'un éventuel arrêt des suivis nocturnes, et donc d'une absence de contact (visuel) avec les animaux qui aurait un impact très négatif sur la motivation des bénévoles.

L'équipe d'animation précise qu'il n'a pas été question de cesser les suivis nocturnes, qui en plus d'être motivants, sont importants pour la présence sur les plages et la sensibilisation du public. La discussion portait sur l'arrêt du marquage systématique des individus, ce qui ne remet pas directement en cause les suivis nocturnes et les informations fournies par ces suivis : succès de ponte, milieu de ponte, lecture de bague, mesures.

Il est souligné qu'il est très difficile de faire des mesures (longueur, largeur, circonférence) exactes et donc utiles. A voir s'il est utile de les poursuivre, ou s'il faut refaire des formations à ce sujet.

La DEAL indique qu'une réflexion doit être menée sur le sujet afin de trouver un format d'intervention de nuit qui tienne compte d'un maximum de paramètres : motivation des bénévoles, limitation du braconnage du fait de la présence sur les plages, sensibilisation, absence de perturbation non justifiée des tortues, apport de connaissances.

Suivi des émergences :

Il n'est pas précisé dans le protocole de suivi de base un éventuel suivi des émergences ou des taux de réussite à l'éclosion.

Damien C. précise que ces informations sont utiles, si les patrouilleurs sont en mesure de les renseigner. Les secteurs qui le souhaitent sont donc encouragés à continuer à réaliser des ouvertures de nids, en respectant bien les consignes (au moins deux semaines entre la sortie des tortillons et l'ouverture du nid) et à remplir et transmettre la fiche de suivi correspondante.

Protocole suivi en Martinique :

Eric D. demande à ce que Damien C. détaille les protocoles effectivement mis en œuvre en Martinique par l'équipe du CNRS. Il est répondu qu'actuellement, l'équipe est très réduite (Jordan M. et Damien C.) et donc qu'il y a surtout du comptage trace de réalisé, ce qui permettra d'avoir une meilleure vision de la fréquentation des sites de Martinique, et de caler un protocole en fonction pour 2019. Des suivis nocturnes avec pose de PIT sont aussi réalisés actuellement, sur une plage (Salines), entre 20h et 4h du matin.

Le protocole pour 2019 sera certainement décidé vers la fin août / septembre, le CNRS en informera le RTMG.

Fin de la réunion, l'équipe d'animation remercie les participants pour leurs contributions et leur disponibilité.